

REUNION SPRO BASSIN DE CHATEAUROUX

(6 JANVIER 2015)

Compte-rendu rédigé par Dany MERIGEON, CCI Indre Point A

Présents : Mission locale, Pôle emploi, Point A CCI, CIO, CAD, Cap Emploi

1) Adoption du compte-rendu de la dernière réunion du 2/12/2014

Précision : La mission locale précise qu'elle a bien signée et renvoyée la convention pour engager les fonds de la région (cf question réunion du 2/12/2014).

2) Carte orientation pour tous

- a) Chaque structure ira chercher ses cartes (1000 par structure) auprès de la Mission locale à partir du vendredi 9 janvier 2015.
- b) Décision de mettre en place un tableau de suivi de la distribution des cartes d'orientation commun à toutes les structures du SPRO. La rédaction du tableau et l'envoi à toutes les structures est confié à Bernadette (CIO). Le tableau sous format Excel comprendra les informations suivantes : date, initiales ou nom de la personne qui reçoit, nom et prénom du demandeur (facultatif), situation du demandeur (demandeur d'emploi, salarié, scolaire), niveau de formation, âge, code postal du lieu de résidence, demande initiale, nom de la structure vers qui on oriente le demandeur, remise de la carte orientation pour tous, remise de la clé USB, observations.

Remarque : discussion autour de l'anonymat du demandeur.

Pour le CIO, les demandes auprès du CIO sont par principe anonymes (pratique de fonctionnement des CIO au niveau national). Le CAD, Pôle emploi et la Mission locale pensent que d'avoir les noms des personnes permet de mieux coordonner les actions envisagées vis-à-vis de la personne par les différentes structures d'où un meilleur suivi de la personne.

- c) Rappel des règles de remise de la carte orientation pour tous. A donner uniquement s'il y a un suivi nécessaire par un autre partenaire du SPRO, si le demandeur s'inscrit dans une démarche d'orientation ou de formation.

Ces règles suscitent des questionnements :

- Suivant quels types de demandes doit-on donner la carte ?
- Evocation de cas concrets
- Si on donne juste des renseignements (fiche métier, secteur d'activité, nom d'une école...) : cela ne nécessite pas de donner la carte. On a répondu à la demande.

3) Clé USB

- a) Choix du prestataire suivant les devis

Au vu des devis, il a été décidé de prendre la société Goodicom – PMC sport (158 avenue de Verdun à Châteauroux)

Modèle de clé choisie : Twister couleur orange 8Go avec gravure logo SPRO et orientation pour tous et stockage d'un fichier « passeport pour l'emploi » fourni par Pôle Emploi.

Le devis pour 100 clés s'élève à 700,80 €

Remarque : Cette clé pourra aussi contenir des documents personnels de la personne suivie (CV, Lettre de motivation, diplômes, documents remis lors de différents entretiens...).

b) Rappel des règles de remises de la clé

- Remise par la « deuxième porte »

-Remise par le conseiller, qui s'engage dans un processus d'accompagnement

c) Discussion sur la possibilité de mettre en place une charte qui engagerait le demandeur et la structure qui remet la clé. Les différents partenaires réfléchissent et cette question sera abordée lors d'une prochaine réunion.

d) Dany (CCI Indre Point A)

- recontacte le prestataire choisi pour la clé USB pour lui demander s'il est possible d'avoir un visuel de la clé avec les gravures avant commande définitive.

- envoie les différents devis à la Mission locale et le BAT pour le lancement de la commande

e) Odile (Pôle emploi) a présenté rapidement le document « Passeport pour l'emploi » (édition 2012), que l'on veut faire télécharger sur la clé et doit nous l'envoyer par mail.

4) Convention de mise en œuvre du SPRO

Accord national signé

Accord régional signé

En attente de la signature de la convention locale entre le SPRO Bassin de Châteauroux et la région

Remarque : Médiatiser cette signature en invitant les journaux locaux (NR, l'Echo La Marseillaise...).

5) Formation avec M. Fonteneau

Bernadette (CIO) a fait parvenir à M. Fonteneau, consultant et à Mme Massip, Gip Alfa Centre les différents thèmes que nous souhaiterions voir aborder lors de cette formation.

La région a donné son aval pour une demi-journée de formation. La date retenue par l'ensemble des structures est le mardi 27 janvier 2015 de 13 h 30 à 17 h30 dans les locaux de la Mission locale (En attente de confirmation de disponibilité de salle). Bernadette recontacte M. Fonteneau et Mme Massip pour confirmer la date de formation et nous envoie un mail de confirmation.

6) Espace Internet partagé

- a) M Dedieu, webmaster du service Etoile (Gip Alpha Centre) est prêt à nous aider à construire cet espace. Collectivement, nous répondons à différentes questions posées par mail par M. Dedieu, pour qu'il puisse analyser nos besoins.

L'espace partagé s'adressera uniquement aux professionnels, membres du SPRO bassin de Châteauroux, ainsi que son contenu. Il sera accessible via un mot de passe. Il hébergera différents documents (tableau de suivi excel, les différents comptes-rendus du SPRO, l'appel à projet, le passeport pour l'emploi...).

- b) Dany répond par mail à M Dedieu et lui transmet les réponses aux différentes questions, voit avec lui pour participer à une prochaine réunion pour nous présenter cet espace et sa prise en mains.

7) Divers

- a) Bernadette nous propose d'inviter le Fongecif à une prochaine réunion pour nous présenter le Compte Personnel de Formation (ex-DIF depuis le 1^{er} janvier 2015) et éventuellement le Conseil en évolution professionnelle.

Accord de l'ensemble des participants. Bernadette le contacte pour convenir d'une date.

- b) Certains souhaiteraient des outils de communication sur le SPRO

Doit-on nous charger de la réalisation d'un document commun ?

M Vetele lors de sa dernière intervention a précisé que c'est la région qui s'occupait des outils de communication.

Décision de tous : attendre les documents de la région.

- c) Prochaine réunion SPRO le mardi 3 février 2015 à 14 H dans les locaux de la CCI Indre.